



A. La fin de la IV^{ème} République

Sous la IV^{ème} République (1946-1958), la France progresse économiquement (période des « Trente Glorieuses ») mais rencontre des difficultés en politique étrangère : si la construction européenne est une réussite (1951, 1957), la décolonisation est un échec. Une guerre perdue en Indochine (1946-1954), et une guerre en Algérie qui sera perdue en 1962. Des partis politiques se partagent le pouvoir et créent une grande instabilité : 20 gouvernements se succèdent en 12 ans. En effet, après le régime autoritaire de Pétain (1940-1944), les Français ont voulu un régime où le président n'avait que peu de pouvoirs et où l'Assemblée était toute puissante. Le général de Gaulle s'est retiré de la vie politique depuis sa défaite aux élections de 1946 mais va profiter de la guerre d'Algérie pour revenir au pouvoir : en 1958, il apparaît comme « l'homme providentiel », seul capable de sortir la France de l'impasse. L'Assemblée nationale lui accorde les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle Constitution.

B. La République gaullienne (1958-1969)

La Constitution est rédigée puis adoptée par référendum. La V^{ème} République est proclamée.

Les pouvoirs du président sont renforcés :

- élu pour 7 ans (septennat), au suffrage universel direct à partir de 1962. A partir de 2002, élu pour 5 ans (quinquennat).
- monopole en Défense (chef des armées) et dans les Affaires étrangères (diplomatie).
- peut avoir les pleins pouvoirs en cas de crise majeure (article 16)
- peut s'adresser au peuple par référendum (donc passer outre le Parlement), peut dissoudre l'Assemblée nationale, c'est lui qui promulgue les lois, il peut en refuser une (droit de veto) ou en imposer une (article 49.3).

Dans le cadre de la Guerre froide, de Gaulle veut une France alliée des EUA, mais insoumise. Il dote la France d'une force de dissuasion autonome (bombe atomique).

Dans le cadre de la décolonisation, il retire la France d'Algérie en 1962 et d'Afrique noire (1960's)

Dans sa pratique du pouvoir, il cherche un lien direct avec les Français : référendums, conférences de presse, bains de foule...

C. Des institutions qui s'adaptent (1969-2017)

La V^{ème} République a été taillée sur mesure par de Gaulle, qui voulait un pouvoir exécutif fort. Après sa démission en 1969, aucun de ses successeurs ne remettra en cause les institutions. Georges Pompidou (1969-1974), Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981), François Mitterrand (1981-1995), Jacques Chirac (1995-2007), Nicolas Sarkozy (2007-2012), François Hollande (2012-2017) et Emmanuel Macron (2017-2022).

La vie politique en France est organisée par le duel droite-gauche. Il faut distinguer :

- L'alternance (passation de pouvoir entre la gauche et la droite)
- La cohabitation (le Président et le Premier ministre sont de deux partis opposés)